

## **Le nouveau site vigilance: l'essentiel**

<https://vigilance.meteofrance.fr>

### **La vigilance, un dispositif d'avertissement**

Des événements météorologiques dangereux touchent régulièrement le territoire français et peuvent entraîner de graves conséquences pour la sécurité des personnes, la protection des biens et l'activité économique. Mise en place en octobre 2001 par Météo-France, la vigilance est conçue pour informer les citoyens et les pouvoirs publics en cas de phénomènes météorologiques dangereux en métropole dans les prochaines 24 heures.

En traduisant le niveau de risque estimé pour un territoire donné, l'information de vigilance complète les prévisions météorologiques. Elle vise à attirer l'attention de tous sur les dangers potentiels d'une situation météorologique et à faire connaître les précautions pour se protéger. La vigilance est également destinée aux services de la sécurité civile et aux autorités sanitaires qui peuvent ainsi alerter et mobiliser respectivement les équipes d'intervention, les professionnels et les structures de santé.

La vigilance couvre 9 phénomènes : vent violent, vagues-submersion, pluie-inondation, crues, orages, neige/verglas, avalanches, canicule, grand froid. Elle est accessible à tous et à tout moment sur le site vigilance : <https://vigilance.meteofrance.fr>. Elle est également disponible dans l'application mobile de Météo-France et relayée en temps réel et 24 heures sur 24 sur le compte Twitter @VigiMeteoFrance.

Pour déterminer le niveau de risque (la couleur de la vigilance), des critères de choix ont été définis pour chaque phénomène et pour chaque département. Ils tiennent compte de la sensibilité locale aux phénomènes météorologiques en se basant sur les événements passés, les conséquences observées et le niveau d'acclimatation du département. Ainsi, quelques centimètres de neige peuvent suffire à perturber le trafic routier et le réseau de transports en commun à Marseille ou Paris, alors qu'ils n'ont que peu de conséquences dans les zones de montagne plus accoutumées.

### **Pourquoi un nouveau site vigilance ?**

Météo-France veille en continu à enrichir et améliorer la vigilance météorologique afin de renforcer son efficacité. La refonte du site vigilance vise à améliorer la lisibilité et le contenu des messages diffusés vers les populations exposées. Il comprend également des innovations et des enrichissements destinés à mieux informer les pouvoirs publics et les citoyens.

### **Ce qui ne change pas**

- Une carte de France présentant le niveau de vigilance par département pour les prochaines 24 heures
- une échelle de 4 couleurs (vert, jaune, orange ou rouge) pour indiquer le niveau de risque maximal
- Des conseils de comportement
- Des bulletins de suivi actualisés régulièrement

Les principes généraux de la vigilance sont donc inchangés.

### **Quels sont les enrichissements et améliorations proposés par le nouveau site ?**

Le site a été, dans son ensemble, modernisé, rationalisé et enrichi avec pour objectif de fournir des informations plus claires et compréhensibles.

Les nouveautés :

- Des prévisions de phénomènes dangereux signalant les événements météorologiques pouvant entraîner des conséquences graves pour la sécurité des personnes et des biens à compter du surlendemain et jusqu' à 7 jours (accès via l'onglet « Prochains jours »)

- Un accès plus facile aux vigilances météorologiques pour l'outre-mer (via le premier onglet)
- Une carte au format « tableau de bord » ("Version PDF") offrant une information synthétique, lisible d'un coup d'œil comprenant, d'une part, la carte principale avec le niveau de risque maximal dans les prochaines 24 heures, et d'autre part, des cartes de petit format présentant le niveau de vigilance activé pour chacun des 9 phénomènes couverts (partie droite)
- Pour suivre plus aisément l'évolution d'un risque particulier :
  - l'intégration du phénomène « crues » comme un des phénomènes de la vigilance (correspondant aux crues des cours d'eau surveillés par [Vigicrues](#))
  - des cartes de vigilance par phénomène pour la France et les départements (accessibles via des boutons affichés à droite)
  - la chronologie de la vigilance pour les prochaines 24 heures pour chaque phénomène (sous la carte nationale)
- Des cartes de prévision explicatives pourront compléter la carte de vigilance. Accessibles depuis le bouton « Voir l'illustration », elles indiqueront notamment la localisation des phénomènes et les valeurs ou l'intensité prévues (cumuls de précipitations, vitesse du vent, températures, etc.).
- Des bulletins de suivi réorganisés en 3 parties pour être plus lisibles (qualification, situation et évolution) et accessibles directement sous les cartes. Elaborés par Météo-France en situation de vigilance orange ou rouge, les bulletins décrivent la trajectoire, la zone géographique concernée et la chronologie des événements météorologiques dangereux.

### **Les prévisions de phénomènes dangereux en bref**

Les phénomènes dangereux désignent des événements météorologiques de forte intensité pouvant entraîner des conséquences graves pour la sécurité des personnes et des biens. Ces phénomènes pourraient déclencher une vigilance orange s'ils se produisaient dans les prochaines 24 heures.

Ces prévisions indiquent la probabilité de phénomènes dangereux à compter du surlendemain et jusqu'à 7 jours. Elles visent à attirer l'attention sur les dangers liés aux conditions météorologiques au-delà des prochaines 24 heures (période couverte par la Vigilance). Le code couleur et le pourcentage affichés renseignent sur la probabilité de survenue de l'évènement météorologique.

Cette estimation des risques météorologiques est destinée plus particulièrement aux gestionnaires de risques des services de l'Etat, des collectivités territoriales et des entreprises. Elle s'adresse également à tous ceux qui ont besoin d'anticiper les phénomènes dangereux pour organiser et planifier leur activité. Elle pourra être complétée par les prévisions météorologiques qui détaillent le type de temps prévu à diverses échéances et les valeurs attendues (vitesse du vent, températures, etc.).

### **Les risques crues et pluie-inondation en bref**

Des pluies intenses ou persistantes apportent une très importante quantité d'eau. Elles peuvent, en ruisselant et/ou se concentrant dans les cours d'eau ou les nappes souterraines, causer des inondations. Tout le territoire de la France métropolitaine peut être affecté.

La vigilance « crues » (élaborée par le SCHAPI) et la vigilance « pluie-inondation » (élaborée par Météo-France) sont désormais clairement distinguées.

Le phénomène « crues » qualifie désormais les cours d'eau surveillés par l'État, à savoir [Vigicrues](#). Le phénomène « pluie-inondation » couvre tous les autres risques d'inondation et les risques liés aux précipitations : ruissellement pluvial, accumulation d'eau dans les points bas, remontées de nappes souterraines, ainsi que le débordement des cours d'eau non surveillés par l'État.

Les prévisions de phénomènes dangereux signalent en outre la probabilité de survenue de pluies intenses jusqu'à 7 jours.

## **Quelles sont les principales évolutions de la vigilance depuis son lancement en 2001 ?**

Depuis sa création, le dispositif de vigilance a connu de nombreuses évolutions. Conçu à l'origine pour couvrir 5 phénomènes différents (vent violent, fortes précipitations, orages, neige-verglas et avalanches), il couvre aujourd'hui 9 phénomènes. Le dispositif s'est étendu en 2004 aux canicules et grands froids. Depuis 2011, la vigilance délivre aussi une information sur le phénomène vagues-submersion, produite avec une contribution du SHOM.

### **Chiffres clés sur la vigilance**

En 2019, on dénombre 79 épisodes de vigilance orange ou rouge, représentant un total de 124 journées de vigilance. 5 vigilances de niveau rouge ont été déclenchées en 2019 :

- Pluie-inondation : 1-2 décembre 2019 dans les Alpes-Maritimes et le Var.
- Pluie-inondation et inondation de niveau rouge : 23-24 novembre 2019, dans les Alpes-Maritimes et le Var (fleuve Argens), 13-14 décembre 2019, dans les Pyrénées-Atlantiques (cruée du Gave d'Oloron)
- Canicule : 27-29 juin 2019, dans les Bouches-du-Rhône, le Gard, l'Hérault et le Vaucluse (13, 30, 34, 84), 24-26 juillet 2019, dans l'ensemble des départements de Haute-Normandie, Hauts-de-France, Ile-de-France et en Eure-et-Loire, Loiret, Yonne, Aube et Marne (28, 45, 89, 10, 51)

Depuis le lancement du dispositif en 2001, 36 épisodes de vigilance rouge ont été recensés (état au 31 décembre 2019).

L'évaluation de la vigilance révèle une amélioration du dispositif : en 2018, plus de 98 % des épisodes météo à risque ont bien été identifiés dans le cadre de la vigilance et 90% se sont produits avec l'intensité estimée.

Evaluation de la vigilance : consultez le [Bilan vigilance 2018](#)

### **Comment est diffusée l'information de vigilance ?**

Depuis le lancement du dispositif en 2001, l'information de vigilance est diffusée sur le site vigilance <https://vigilance.meteofrance.fr> et le site général de Météo-France [www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com).

Elle est également disponible depuis 2008 dans l'application mobile de Météo-France et depuis 2013 sur le compte Twitter @VigiMeteoFrance. L'application mobile permet en outre de s'abonner à des notifications vigilance (passage en orange et rouge) pour le département de son choix (à configurer dans le menu *Paramètres/notifications*).

La vigilance est enfin largement diffusée et relayée par l'ensemble des médias.

### **Quelle est l'audience du site vigilance ?**

L'audience du [site vigilance](#), accessible directement et via le site général de Météo-France ou les sites de ses partenaires, totalise plus de 56 millions de visites et 155 millions de pages vues en 2019. En moyenne, la durée de visite atteint 12,34 minutes.

### **Quel est le rythme de renouvellement du site vigilance de Météo-France ?**

Météo-France a choisi dès 2001 de mettre à disposition du public l'information de vigilance sur un site internet dédié, accessible à tous à tout moment. Ce site a fait l'objet en 2007 d'une refonte ergonomique et graphique visant à mieux organiser l'information et améliorer la lecture. L'évolution de 2020 s'inscrit dans un cadre plus global de refonte des sites internet de l'établissement. Météo-France renouvelle ses sites internet tous les 5 à 6 ans afin d'adapter ses services aux nouvelles technologies et attentes des citoyens. L'établissement veille également à faire évoluer et à enrichir le site vigilance en continu.

### **Comment avez-vous déterminé les évolutions du site ?**

Cette refonte a été effectuée sur la base de retours de terrain des acteurs de la prévention des risques et de la gestion des crises (ministères de l'environnement, de l'Intérieur et de la Santé), d'avancées techniques et d'enquêtes de perception de la vigilance menées auprès du public, des médias et des autorités, sous l'égide du Comité interministériel de pilotage de la vigilance.

Trois fois par an, les performances de la vigilance sont en outre évaluées, sur la base d'un examen détaillé de tous les épisodes.

## Quelles sont les prochaines améliorations de la vigilance ?

Météo-France prévoit dans le cadre de son contrat d'objectifs et de performance 2017-2021 de renforcer l'efficacité des dispositifs d'avertissement météorologique en améliorant la prise en compte des spécificités territoriales de plus petite échelle que le département. La vigilance météorologique en métropole sera ainsi enrichie par des informations à l'échelle infra-départementale à l'horizon 2021 pour certains phénomènes. L'échéance couverte par la vigilance sera également étendue à la journée du lendemain. Par ailleurs, la vigilance vagues-submersion sera progressivement déployée par Météo-France sur l'ensemble des outre-mer, en commençant en 2020 par La Réunion, puis la Guadeloupe, La Martinique et Mayotte).

Consulter le [Bilan vigilance 2018](#)

### La vigilance en bref

Accessible en permanence sur les sites Internet et les applications mobiles de Météo-France, la carte de vigilance et ses bulletins signalent si un phénomène dangereux menace un ou plusieurs départements dans les prochaines 24 heures et renseignent sur les précautions à prendre pour se protéger. Ils sont actualisés au moins deux fois par jour, à 6 h et à 16 h, et plus fréquemment si la situation l'exige.

Un des enjeux de ce dispositif est de faire des citoyens les acteurs de leur propre sécurité, en les informant largement sur les risques météorologiques identifiés. Pour ce faire, la vigilance météorologique a été construite sur la base de principes simples et accessibles à tous :

- une échelle de quatre couleurs (vert, jaune, orange, rouge) pour indiquer le niveau de risque maximal prévu sur la période ;
- un découpage par département, facilitant le repérage par la population ;
- une échéance de 24 heures.

#### Neuf phénomènes couverts

En 2020, la vigilance météorologique couvre 9 phénomènes : vent violent, orages, avalanches, neige-verglas, canicule (depuis 2004), grand froid (depuis 2004), pluie-inondation (depuis 2007), crues (depuis 2020), vagues-submersion (depuis 2011). Pour faciliter la lecture de l'information, la carte de vigilance présente le niveau maximal de vigilance par département au cours des prochaines 24 heures. Un pictogramme indique la nature du phénomène.

#### Des bulletins de suivi

En vigilance orange et rouge, des bulletins de suivi sont élaborés par Météo-France. Le bulletin national apporte un complément d'information sur la trajectoire, la zone géographique concernée et la chronologie des événements. Depuis 2015, un graphique précise pour chaque département les heures de changement de niveau de vigilance pour chaque phénomène. Les bulletins régionaux, actualisés toutes les 3 heures, fournissent des éléments d'information plus précis.

#### Des conseils pour se protéger

La vigilance diffuse également des conseils de comportement, adaptés à la situation, selon le phénomène en cours et le niveau de vigilance activé. Ces mesures simples et concrètes sont destinées à protéger votre vie et celle de vos proches, ainsi qu'à limiter les dégâts matériels.

# Extrait de la page nationale Simulation

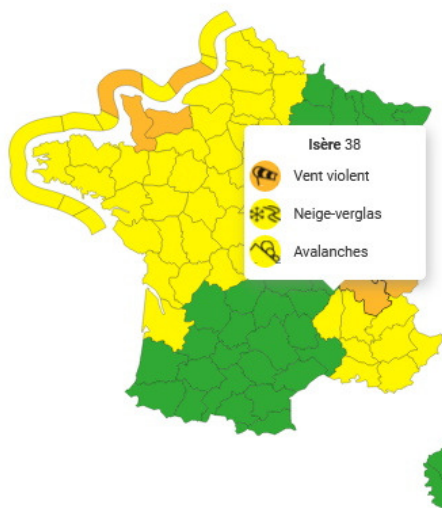
## VIGILANCE METEO FRANCE

Version PDF



### Vigilance météorologique

publiée le mardi 19 mai 2020 à 16h10  
valable jusqu'au mercredi 20 mai 2020 à 16h00



Choisissez votre département

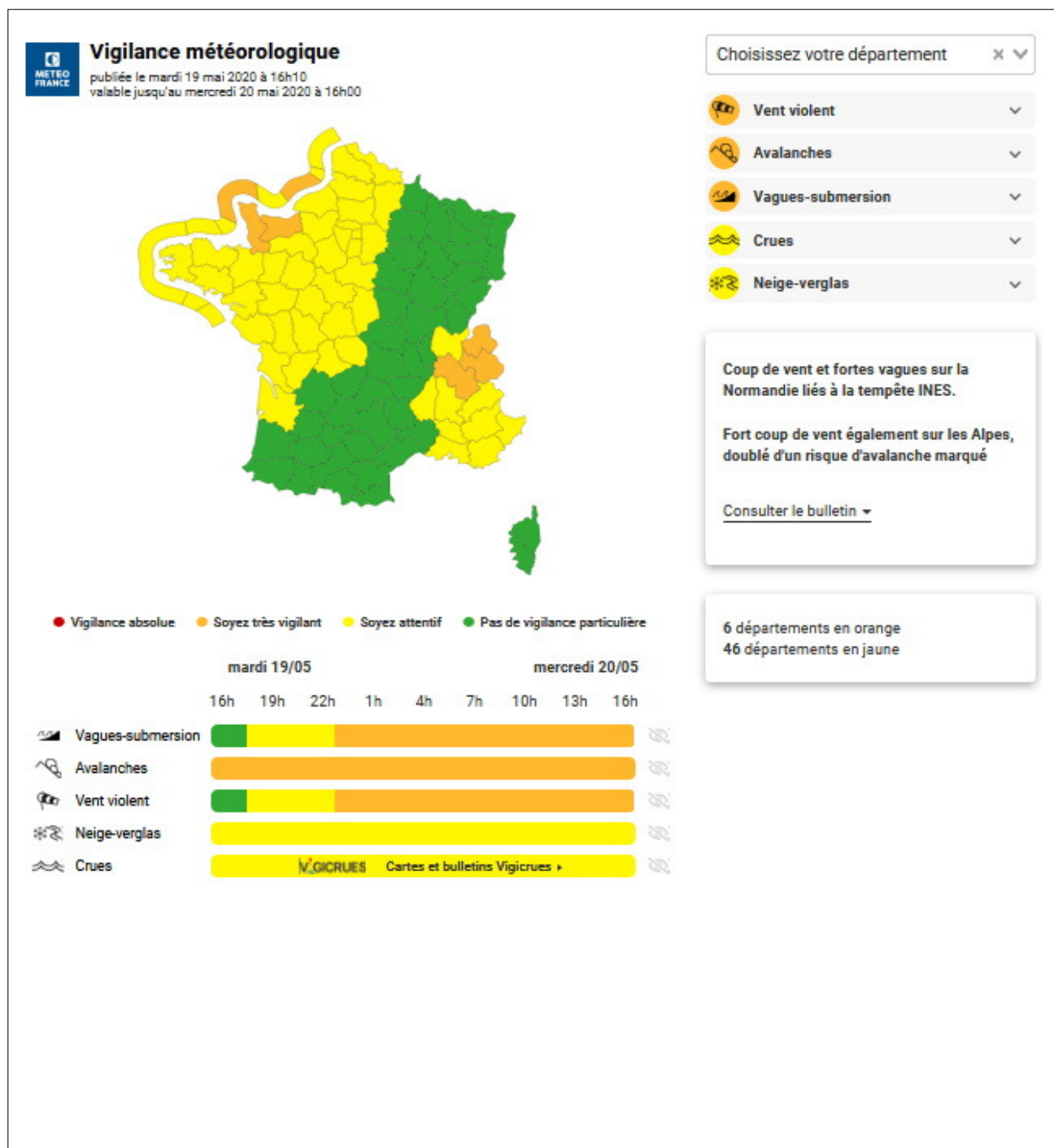
- Vent violent
- Avalanches
- Vagues-submersion
- Crues
- Neige-verglas

Coup de vent et fortes vagues sur la Normandie liés à la tempête INES.

Fort coup de vent également sur les Alpes, doublé d'un risque d'avalanche marqué

[Consulter le bulletin](#)

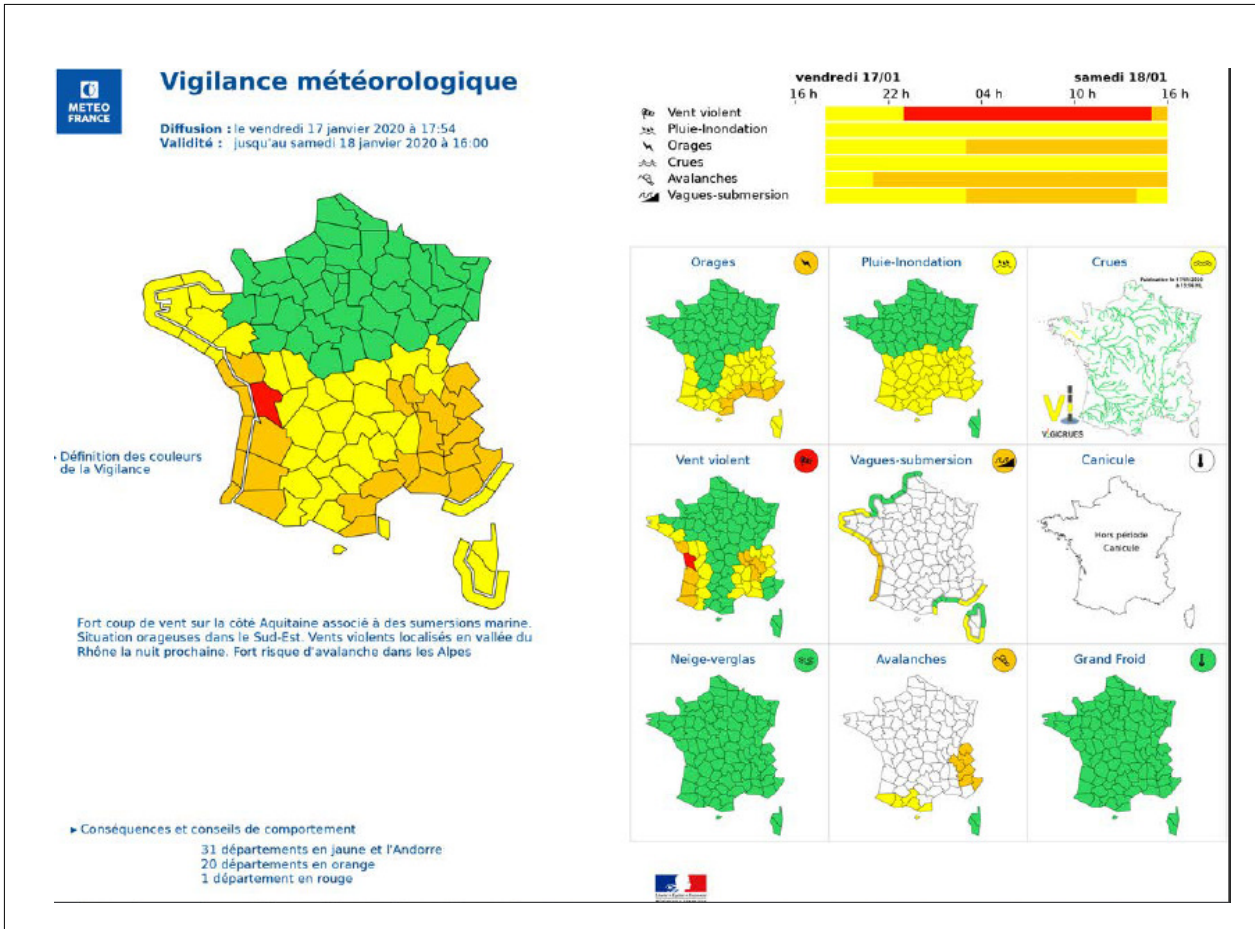
## Carte nationale Simulation









# Carte nationale au format tableau de bord Simulation









# Intégration de la carte «crues» Simulation


 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*


 **MÉTÉO FRANCE**


MÉTROPOLE ▾ EN SAVOIR PLUS ▾ VIGILANCE ACCESSIBLE PROCHAINS JOURS A+  MENU


---

**VIGILANCE MÉTÉOROLOGIQUE** Version PDF   

 **Vigilance : Crues**  
Carte produite par le SCHAPI, actualisée au moins deux fois par jour à 10h et 16h.





 Publication le 14/05/2020 à 09h51



 **VIGICRUES**











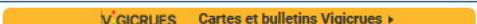

● **Vigilance absolue** ● **Soyez très vigilant** ● **Soyez attentif** ● **Pas de vigilance particulière**


Choisissez votre département ▾

-  **Pluie-inondation** ▾
-  **Crues** x
-  **Orages** ▾
-  **Vagues-submersion** ▾

\*\*\* TEST\*\*\*

[Cartes et bulletins Vigicrues ▾](#)  
3 départements en orange

	jeudi 14/05				vendredi 15/05		
	12h	15h	18h	21h	0h	3h	6h
 Pluie-inondation							
 Vagues-submersion							
 Orages							
 <b>Crues</b>							

[VIGICRUES](#) [Cartes et bulletins Vigicrues >](#) 

*Les cartes de vigilance météo sont actualisées au moins 2 fois par jour à 6h et 16h pour toutes les pages vigilance.*

# Carte des phénomènes dangereux avec 7 jours d'anticipation

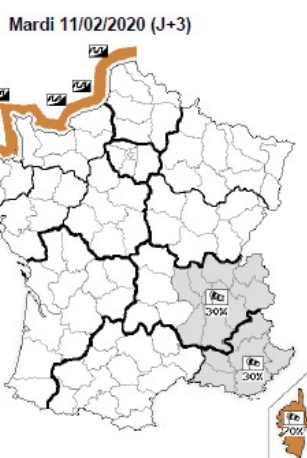
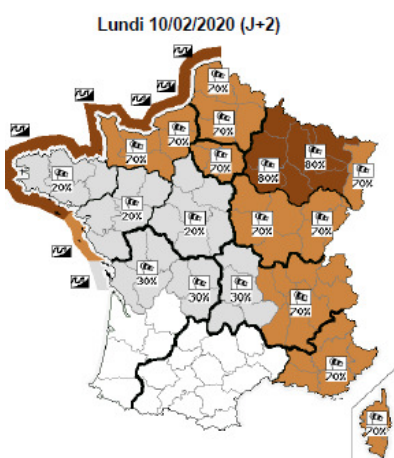
## Prévision des phénomènes dangereux

La couleur indique la probabilité (nulle, faible, moyenne, élevée).

[> Pour mieux comprendre](#)



Diffusion : le samedi 08/02/2020 à 13 h 15



Pas de risque de ' Grand froid '

### J+2 et J+3

La tempête CIARA continuera de générer de violentes rafales jusque lundi matin sur le Nord-est du pays, et de fortes rafales sur une large moitié nord. Le vent deviendra ensuite tempétueux sur le relief des Alpes puis en Corse dans la soirée et nuit de lundi à mardi.

Mardi, le vent sera encore tempétueux sur les Alpes et en Corse.

De façon concomitante, dans un contexte de grandes marées, de très fortes vagues levées par ces vents violents risquent d'engendrer des submersions sur les zones exposées du littoral de la Bretagne et de la Manche. Le phénomène risque de perdurer jusqu'à mardi.

### Pour les journées J+2 et J+3

Probabilité	
	quasi nulle
	faible ≤ 30%
	moyenne > 30% - 70%
	élevée > 70%

	Vent violent
	Pluie-inondation
	Orages
	Neige-verglas
	Vagues-submersion

Ces cartes présentent les phénomènes potentiellement dangereux pour les journées J+2 et J+3. Le pictogramme indique le phénomène dangereux prépondérant.

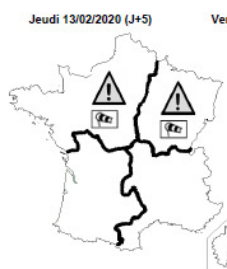
La couleur indique la probabilité de survenue du phénomène (quasi nulle, faible, moyenne, élevée).

La probabilité est précisée à l'aide d'un pourcentage (exemple 70%).

[> Vigilance météorologique pour les prochaines 24 heures](#)

Copyright Météo-France

Diffusion : le samedi 08/02/2020 à 13 h 15



### De J+4 à J+7

Jeudi, un renforcement du vent est attendu sur le nord du pays, avec un risque de phénomène potentiellement dangereux que l'on ne peut écarter.

### Pour les journées de J+4 à J+7

Probabilité	
	quasi nulle
	faible ≤ 30%
	moyenne > 30% - 70%
	élevée > 70%

	Vent violent
	Pluie-inondation
	Orages
	Neige-verglas

Ces cartes présentent les phénomènes potentiellement dangereux pour les journées de J+4 à J+7.

Le pictogramme indique le phénomène dangereux prépondérant.

Pour les journées J+4 et J+5 (4ème et 5ème jours), les risques sont évalués par grandes zones, correspondant aux quarts de la France.

Pour les journées J+6 et J+7 (6ème et 7ème jours), il n'y a pas d'indication géographique précise. Les risques sont évalués pour la période des deux jours, à l'échelle de la France métropolitaine.

La couleur du symbole affiché indique la probabilité de survenue du phénomène.

Canicules et grands froids seront intégrés prochainement.

[> Consulter les prévisions](#)